

GENERALI, France - *Harmoniser différents systèmes de classification*

L'ENTREPRISE

Le Groupe GENERALI France est aujourd'hui le deuxième assureur généraliste sur le territoire. Il emploie 8400 personnes dans les 2 domaines Vie et Dommages, et couvre des besoins tant de particuliers que de collectivités ou d'entreprises.

LA DEMANDE QUI NOUS A ETE FAITE

En vue d'harmoniser les systèmes de classification propres aux différentes sociétés qui le composent, le Groupe a lancé un projet visant à constituer un système commun et à permettre le fonctionnement d'un marché interne de l'emploi. Il a fait appel à CISTE pour l'assister dans la conduite de ce projet.

L'ACTION DES INTERVENANTS

- Organisation et animation de l'équipe projet composée des différents RRH d'entités
 - Structuration de la cartographie des métiers à retenir, à partir de la nomenclature du secteur (FFSA)
 - Constitution et animation d'une quinzaine de groupes métiers couvrant l'ensemble des fonctions à analyser
 - Simulations pour définir les bases de la cotation, en référence à l'approche de la convention collective, et anticiper sur les conséquences sociales et économiques
 - Constitution et animation des commissions de pesée visant à définir la classe associée à chaque fonction
 - Appui dans la préparation de la négociation d'un accord avec les syndicats
- Élaboration de supports de préparation des managers pour la mise en œuvre

LES POINTS SIGNIFICATIFS

- Implication d'une centaine de professionnels dans les différents groupes de travail ou commissions de pesée
- Réduction importante du nombre de fonctions : de 1250 initialement à 240
- Anticipation des évolutions par la prise en compte d'orientations sur l'organisation dans les définitions de fonction
- Maîtrise de l'impact économique sur l'évolution de la masse salariale
- Effets limités sur les changements de classe, tant en requalification qu'en déclassement

LES PUBLICATIONS ASSOCIEES

LA LETTRE de CISTE N° 12, 28, 30, 31, 32